

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2025****L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUINZE OCTOBRE,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 9 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Anthony GUIDAULT, Benoît AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Charles de MONTFERRAND

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Augustine YECKE, Céline VERON, Antoine MASSON

OBJET : Finances - Décision modificative de crédits n° 2 - Budgets annexes EHPAD - Exercice 2025

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

L'examen de la situation budgétaire actuelle de l'exercice 2025 des EHPAD fait apparaître la nécessité de procéder à des ajustements de crédits qui se traduisent pour les budgets annexes EHPAD par les évolutions suivantes :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	(+) 86 300 €	(+) 1 100 €
Investissement	(+) 4 000 €	(+) 4 000 €

➤ **En fonctionnement :**

L'ajustement de crédits de dépenses de (+) 86 300 € se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :

- Résidence Gaston-Birgé : + 27 100 €
- Résidence César-Geoffray : + 59 200 €

Résidence Gaston-Birgé :

Les crédits progressent de 27 100 €, répartis de la manière suivante :

Ils concernent principalement les dépenses de prestations d'alimentation et de nettoyage à l'extérieur (7 900 €). Un ajustement des crédits pour le groupe afférent au personnel est nécessaire pour les frais d'intérim et les chèques déjeuner (12 400 €). S'ajoutent des dépenses afférentes à la structure à hauteur de 6 800 € (entretien matériel, admissions en non-valeurs).

Résidence César-Geoffray :

Les crédits progressent de 59 200 €, répartis de la manière suivante :

Ils concernent principalement les dépenses de prestations d'alimentation et de nettoyage à l'extérieur (13 100 €) et de personnel pour 2 500 € liées à la prise en charge de congés bonifiés pour un agent. S'ajoutent des dépenses de structure à hauteur de 43 600 € (entretien de bâtiments, admissions en non-valeurs, annulation de titres sur exercice antérieurs).

L'ajustement de crédits de recettes de (+) 1 100 € se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :

- Résidence Gaston-Birgé : + 700 €
- Résidence César-Geoffray : + 400 €

Pour les deux résidences, il s'agit d'un ajustement de reprise de provisions.

➤ **En investissement :**

L'ajustement en dépenses d'investissement s'élève à (+) 4 000 €. Les crédits se répartissent entre les budgets de la manière suivante :

- Résidence Gaston-Birgé : + 2 000,00 €
- Résidence César-Geoffray : + 2 000,00 €

Pour les deux résidences, il s'agit d'un ajustement des dépôts de garantie en recette en et en dépenses.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration adopte la décision modificative de crédits n°2 de l'exercice 2025.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



**EXERCICE 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Birgé	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6063	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	4 800,00	
		6283	Divers - Prestation de nettoyage à l'extérieur	3 100,00	
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	62113	Personnel extérieur à l'établissement - Personnel intérimaire - Personnel médical et paramédical	10 000,00	
		64788	Autres charges sociales - Autres	2 400,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	1 600,00	
		6541	Pertes sur créances irrécouvrables - Créances admises en non valeur	3 000,00	
		6578	Subventions - Autres subventions	1 700,00	
		6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	470,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants		700,00
	Total			27 070,00	700,00
CCAS budget annexe résidence Geoffray	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6282	Divers - Prestations d'alimentation à l'extérieur	7 000,00	
		6283	Divers - Prestation de nettoyage à l'extérieur	6 100,00	
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	2 500,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6132	Locations - Locations immobilières	8 000,00	
		61521	Entretien et réparations - Entretien et réparations sur biens immobiliers - Bâtiments publics	5 000,00	
		6541	Pertes sur créances irrécouvrables - Créances admises en non valeur	7 600,00	
		673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	
		6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	3 000,00	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20251015-DEL-2025-092-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

**EXERCICE 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Geoffray	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants		400,00
	Total			59 200,00	400,00
TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT				86 270,00	1 100,00

**EXERCICE 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Birgé	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	
	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus		2 000,00
	Total			2 000,00	2 000,00
CCAS budget annexe résidence Geoffray	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	
	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus		2 000,00
	Total			2 000,00	2 000,00
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				4 000,00	4 000,00